

# LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | AVRIL 2012 | N°8

## Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

Devenir franchisé Oméga Expertise, c'est devenir diagnostiqueur immobilier



De l'apparition, en 1996, de la loi Carrez à l'augmentation progressive du nombre de diagnostics immobiliers obligatoires, la législation a fait émerger un marché potentiel énorme, avec une demande de diagnostics immobiliers tant des particuliers que des entreprises sans cesse renouvelée.

### La franchise Oméga Expertise forme les diagnostiqueurs franchisés de son réseau

Sur ce marché très porteur, au cadre réglementaire de plus en plus développé et contraignant, la profession se structure peu à peu.

Il en va ainsi de l'enseigne **Oméga Expertise** qui organise en 2007 le développement de son activité au plan national en créant un réseau de franchise.

Le réseau compte 47 implantations et en vise à terme 250 !

Un développement contrôlé pour ce réseau qui garde à cœur de conserver l'excellence de sa formation au métier de diagnostiqueur ainsi que la qualité de son suivi aux nouveaux franchisés, gage d'une intégration réussie.

Vente ou location d'un bien immobilier, aucune transaction immobilière ne se fait désormais sans l'intervention des diagnostiqueurs immobiliers indépendants (un diagnostiqueur ne peut pas diagnostiquer un bien et en gérer la vente). Les diagnostiqueurs immobiliers sont des experts certifiés par l'un des organismes indépendants accrédités par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) : leur professionnalisme garantit au client (institutionnel ou privé) l'établissement de diagnostics réglementaires objectifs, à partir de compétences et de savoir-faire communs reconnus.

La franchise **Oméga Expertise** forme les diagnostiqueurs franchisés de son réseau aux différentes missions pour lesquelles ils peuvent être mandatés, dont les six diagnostics actuellement obligatoires lors de la vente d'un bien immobilier et devant être impérativement réalisés par un expert certifié : l'amiante, le plomb, le DPE (diagnostic de performance énergétique), les termites, le gaz et l'électricité.

Le cursus de formation d'**Oméga Expertise** se déroule sur une période de deux mois (y compris la certification) et se compose de cinq parties : formation générale sur les outils informatiques et sur le bâtiment (des caractéristiques des matériaux de construction aux réglementations concernant la sécurité) / étude de l'ensemble des diagnostics obligatoires / formation aux outils du diagnostiqueur / formation commerciale / formation aux prestations de diversification. Les formations sont dispensées en interne par petits groupes de 3 à 5 stagiaires.

Au terme de ce cursus, le candidat se présente à l'un des organismes agréé COFRAC pour obtenir la certification de chacun des diagnostics (un examen théorique pour évaluer ses connaissances théoriques et un examen pratique pour évaluer son aptitude à la réalisation des diagnostics).

Le taux de réussite des candidats formés par **Oméga Expertise** est actuellement de 100%.

Accompagner les franchisés après leur rattachement au réseau **Oméga Expertise** fait partie des priorités du franchiseur. Un soutien passant par une assistance au quotidien, une information précise (veille juridique et technologique permanente), une formation continue efficace, un accompagnement commercial, des mises à jour régulières du logiciel, une communication nationale.

Devenir diagnostiqueur avec la franchise **Oméga Expertise**, c'est devenir expert dans une activité de prestation de services diversifiés à forte rentabilité, car nécessitant peu de frais fixes (pas d'obligation de local ou de personnel) ; de plus, la sélection d'outils marketing et de production parfaitement adaptés aux besoins de l'activité permet de réduire son investissement de départ et d'être opérationnel rapidement.

Rejoindre **Oméga Expertise** permet d'apprendre un métier, de travailler à son rythme en gérant librement son entreprise tout en bénéficiant du soutien d'un réseau de professionnels de notoriété sérieuse ... au final, la recette d'une reconversion professionnelle réussie.

**Christian ENART - Service Presse CSF**  
Journaliste spécialisé | [www.choisir-sa-franchise.com](http://www.choisir-sa-franchise.com)